La Charte du bénévolat

Avec plus de 527 000 licenciés, la Fédération Française EPGV, 5e Fédération sportive, œuvre pour la reconnaissance d'un statut pour les 50 000 bénévoles qui, quotidiennement, s'impliquent pour développer la gymnastique volontaire sur tout le territoire national. La Charte du Bénévolat validée dès octobre 2012 s'inscrit dans cette dynamique en définissant les engagements réciproques des bénévoles et des associations sportives.

Les bénévoles du COREG

« La Charte du bénévolat est le fruit d'un travail collaboratif instauré en atelier le 3 novembre 2011 lors du colloque "Toi et moi, bénévoles", et poursuivi durant l'été 2012. De nombreuses associations et beaucoup d'acteurs de la Fédération (dirigeants, administratifs, techniciens, animateurs) se sont exprimés. La Charte a été finalisée et validée en Comité directeur dès le mois d'octobre 2012.

S'engager durablement aujourd'hui au titre de bénévole dans une association pour donner de son temps, de ses compétences pré suppose d'être accueilli, d'être reconnu pour mieux percevoir ce que l »'association » donne, elle aussi en retour (chaleur humaine, mais aussi découverte de nouvelles compétences, etc.).
De la qualité de cet accueil dépendra en grande partie la fidélisation, mais aussi l'arrivée de nouveaux bénévoles.

Fondée sur le respect mutuel entre les deux parties, bénévoles et associations, cette charte doit permettre d'installer les bases saines d'une relation durable », affirme ***Françoise Sauvageot,*** *présidente de la Fédération Française Éducation Physique et Gymnastique Volontaire.*

Les principes fondamentaux du bénévolat

Le bénévolat est un choix volontaire prenant appui sur des motivations et des options personnelles.

Le bénévolat doit être accessible à toute personne indépendamment du genre, de l'âge, de la nationalité, de la race, des options philosophiques ou religieuses, de la condition physique, sociale, matérielle. Le bénévolat se réalise dans une approche éthique et humanitaire en respectant la dignité humaine. Le bénévolat favorise l'initiative, la créativité et l'esprit de responsabilité ainsi que l'intégration et la participation sociale.

Définition du bénévole et du bénévolat

Le bénévole est celui qui s'engage de son plein gré, sans toucher de rémunération, dans une action au service d'un tiers ou de la communauté. Le bénévolat est l'engagement libre et gratuit de personnes qui agissent, pour d'autres ou pour l'intérêt collectif, dans une structure débordant celle de la simple entraide familiale ou amicale.

L'engagement réciproque :

De l'Association, c'est :

- *Donner au bénévole une information claire sur l'association, ses objectifs et son fonctionnement.*
- *Définir avec lui sa disponibilité, ses priorités, ses dossiers d'intérêt en lien avec ses compétences actuelles ou à acquérir.*
- *L'associer dans les différents travaux tout en lui assurant un accompagnement.*
- *Veiller au respect des engagements précités et lui donner les moyens de les assurer.*
- *Lui permettre d'évoluer et de recevoir une formation.*
- *Protéger le bénévole dans le cadre de ses missions par une couverture assurance et rembourser les frais engagés pour faciliter à tous l'accès à l'engagement bénévole.*

Du bénévole, c'est :

- *Accepter les principes de l'association et se conformer à ses orientations.*
- *Contribuer au développement de l'association.*
- *Conduire les missions qui lui sont confiées dans un esprit collaboratif tant avec les bénévoles qu'avec les salariés, et ceci dans le respect des rôles de chacun.*
- *S'engager à suivre les formations lui permettant de conduire ces missions.*
- *Respecter le principe de la confidentialité dans l'exercice de ses fonctions.*

Renée WITCZAK : 30 ans de bénévolat !

Issue d'une famille nombreuse, Renée Witczak a baigné dès sa plus tendre enfance dans une ambiance de partage qui, au fil du temps, est devenu un art de vivre.
« Il me semble que j'ai toujours vécu dans le bénévolat », s'exclame-t-elle en souriant.

Passionnée par les mathématiques, Renée entreprend sa carrière de bénévole… au lycée dans lequel elle obtient la mise à disposition d'une salle de classe pour expliquer les cours de maths aux élèves qui avaient du mal à suivre.
Près de 50 ans plus tard, Renée reçoit encore des jeunes pour leur donner des cours bénévolement !

Comptable de formation, Renée souhaite, lors de son arrivée dans le Nord, en 1983, s'arrêter de travailler pour s'occuper de ses enfants. Mais pas question de rester au foyer en permanence !
Le club EPGV de Lambersart, cherchait des adeptes et Renée était la personne souhaitée pour prendre le poste de trésorière. Aujourd'hui, 30 ans après, Renée toujours impliquée, gère 1100 adhérents et 12 salariés.

Le bénévolat est vraiment une tradition familiale : les enfants de René ont tous créé une association !
Tout en poursuivant son action au club EPGV de Lambersart, Renée reprend un travail à temps partiel, s'investit pendant 15 ans dans *« La Maîtrise des Hauts de France » dans laquelle chante son plus jeune fils, fonde avec une amie l'association « Les Cousettes Lambertoises »* en 1995 et devient trésorière du Comité Régional EPGV Nord-Pas de Calais en 2006.

Le temps n'a aucune prise sur Renée qui multiplie ses activités bénévoles avec le sérieux et la rigueur qu'on lui connaît.

Mais ce n'est pas fini ! En 2011, l'association « le Denier des Écoles Laïques de Lille » recherche un bénévole avisé pour s'occuper de sa comptabilité. Qu'à cela ne tienne, Renée n'hésite pas à s'impliquer activement…

À la question : que représente le bénévolat pour vous, Renée répond :

« C'est savoir partager, être à l'écoute des autres, la convivialité, la rencontre que vous ne feriez pas en étant à la maison, et surtout changer d'air, aérer son esprit, vivre libre dans sa tête ! » Tout est dit ! Rien d'étonnant dans ce contexte que, le 2 février dernier, Renée ait reçu des mains de Jean-Pierre Coisne, Président du CROS Nord-Pas de Calais, une médaille en récompense de ses années de partage.

« Les palmes du bénévolat ? Je ne savais même pas que ça existait ! »

Nathalie Laforgue

Contact

COREG EPGV
519 A, Avenue de Dunkerque 59160 LOMME
tel : 03 20 88 27 30
E-mail : coreg17@wanadoo.fr
www.sport-sante.fr/ffepgv/nordpasdecalais